

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Demande d'autorisation unique d'exploiter une carrière de roches calcaires située sur la commune de Saulces-Monclin (08270) présentée par la société Urano - 2, rue François Urano 08000 Warcq

En application des dispositions du code de l'environnement, et par arrêté préfectoral n°2018-388 du 07 septembre 2018, une enquête publique est prescrite sur le projet susvisé, d'une durée de 30 jours, du **mardi 02 octobre 2018 au vendredi 02 novembre 2018 inclus**. Cette carrière se situe sur une parcelle unique agricole de 7,14 ha, la surface restant à exploiter du gisement est 3,72 ha. Le gisement est estimé à 600 000 tonnes. L'autorisation est sollicitée pour une durée de 10 ans.

Au terme de la procédure, le préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre la décision relative à cette demande. Celle-ci prend la forme d'un arrêté préfectoral assorti de prescriptions ou d'un refus d'autorisation.

M. Michel ZGAJNAR, contrôleur territorial retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur, par décision du président du tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. En cas d'empêchement du commissaire enquêteur, le président du tribunal administratif ou le conseiller délégué par lui ordonnera l'interruption de l'enquête, désignera un commissaire enquêteur remplaçant et fixera la date de reprise de l'enquête.

Le projet sera implanté sur la commune de Saulces-Monclin, siège de l'enquête.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment un avis de la mission régionale d'autorité environnementale et une étude d'impact relatifs à cette enquête est consultable :

- sur le site internet des services de l'État <http://www.ardennes.gouv.fr> / onglet : Politique publique / rubrique : Environnement / article : Les enquêtes publiques / sous-article : Pour les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE),

- sur un poste informatique en mairie de Saulces-Monclin aux heures habituelles d'ouverture au public,

- sur support papier en mairie de Saulces-Monclin aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences du commissaire-enquêteur.

Le public pourra, jusqu'à la clôture de l'enquête (vendredi 02 novembre 2018 à 18h00), formuler ses observations et propositions :

- par courriel transmis au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : pref-ep-carriere@ardennes.gouv.fr. La taille des messages et de leur(s) annexe(s) éventuelle(s) sera limitée à un mégaoctet. Ces observations seront consultables par le public dans les meilleurs délais sur le site internet sus-mentionné.

- par courrier postal au commissaire enquêteur à l'adresse suivante : M. le commissaire enquêteur carrière – Mairie – 7 rue Varennes-sur-Allier – 08270 Saulces-Monclin. Les observations formulées par voie postale sont annexées au registre tenu à disposition au siège de l'enquête.

- directement sur le(s) registre(s) d'enquête à feuillets non-mobiles, côté(s) et paraphé(s) par le commissaire enquêteur en mairie de Saulces-Monclin aux heures habituelles d'ouverture au public et au cours des permanences du commissaire-enquêteur, à la mairie de :

en mairie de Saulces-Monclin (siège de l'enquête)	mardi 02 octobre 2018 de 14h00 à 17h00
	samedi 20 octobre 2018 de 09h00 à 12h00
	vendredi 02 novembre 2018 de 14h00 à 17h00

Le rapport final et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dans la commune d'implantation, sur le site internet des services de l'État dans les Ardennes sus-mentionné, et à la Préfecture des Ardennes pendant un an à compter de la clôture de l'enquête.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Antoine MARX, personne responsable du projet auprès de l'entreprise Urano à l'adresse suivante : 2, rue François Urano – BP2 - 08013 Charleville-Mézières. (antoine.marx@mca-materiaux.fr) ou à la Préfecture des Ardennes – direction de la coordination et de l'appui aux territoires – bureau des procédures environnementales – 1, place de la Préfecture – BP60002 – 08005 Charleville-Mézières.

Charleville-Mézières, le **07 SEP. 2018**

le préfet,

Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général,


Frédéric CLOWEZ